

Coopération ou voyage organisé ?

Après l'épopée de Santiago de Cuba de juillet 2012, la nouvelle gouvernance remet ça.

Nous découvrons dans l'ordre du jour de la réunion de la Commission Permanente du Conseil Régional qu'une série de « missions d'étude » est programmée :

- 1°) Une mission conduite par une délégation de 4 personnes dans le domaine de l'énergie à Saint Kitts et Nevis. Coût : 3.800€ (Billets d'avion non compris).
- 2°) Une mission, menée par une délégation de 20 personnes, qui se déroulera du 17 au 22 septembre 2012 à Saint Domingue au Panama et en Colombie.

La délégation pléthorique de 20 personnes qui se déplacera sous le couvert du Comité de Suivi et Observatoire Portuaire (CSOP : un « machin » mis en place par la nouvelle gouvernance régionale), sera composée du nouveau président de Région, du président de la CCIM, de la DEAL (service de l'État), des représentants des opérateurs économiques, des sociétés de manutention et des salariés du port !

Il est demandé à la Commission Permanente d'autoriser le nouveau président à payer les frais de ce déplacement mais nulle part, dans le dossier, le coût de ce déplacement est mentionné !

- 3°) Une mission à Porto-Rico du 15 au 17 octobre 2012 menée par une délégation de 10 personnes (élus, administratifs et représentants des entreprises multinationales intervenant dans le secteur de l'énergétique en Martinique.

Coût pour la Région : 36.000€ (Billet d'avions non compris) !

La question qui se pose est la suivante : Est-il nécessaire que les délégation soient si pléthoriques pour que les retombées soient bénéfiques notre Pays Martinique ?

Le 1^{er} septembre 2012

Daniel MARIE-SAINTE